

Délibération
du Conseil de Communauté

Extrait du registre des délibérations du
Conseil de Communauté

Membres élus : 78
Membres en fonction : 78
Membres présents : 58
Membres absents : 20
Procurations : 12

Séance du 16 novembre 2022
L'an deux-mille-vingt-deux, le mercredi 16 du
mois de novembre, à 18 h, le Conseil de
Communauté, légalement convoqué, s'est
réuni au Centre de Secours Principal des Trois
Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc
Deichtmann, Président de Saint-Louis
Agglomération

Date de convocation : 10/11/2022
Date de transmission : 22/11/2022
Date de mise en ligne : 23/11/2022

Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BAUMLIN Christian, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, Mme GANGLOFF Karin, M. GASSER Lucien, Mme GERTEIS Stéphanie, M. GISSY Bertrand, M. HUTTENSCHMITT Denis, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MILINTENDA Carmelo, M. MULLER Jean-Luc, M. OTMANE Rémy, M. PFENDLER Pierre, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, M. RIBSTEIN André, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, Mme ROSSE Christiane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SFEIR Lola, Mme STIERLIN Christelle, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, M. STRICH Vincent, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, M. UEBERSCHLAG André, M. WIEDERKEHR Denis, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. Knibiely), Mme CAILLEAUX Hélène (pouvoir M. Vincent STRICH), Mme CHAPPEL Josiane, M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. FERON Jules, (pouvoir à Mme ZAKRZEWSKI Valérie), M. GABRIEL Guillaume, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. GINDER Philippe (pouvoir à M. Bernard KANNENGIESER), Mme HELGEN Sandrine, M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MULLER Hubert, M. MUNCH Paul-Bernard (pouvoir à M. Pascal TURRI), Mme MUTH Sandra, M. PILLERI Angelo (pouvoir à M. FUCHS Gilbert), Mme SCHMITT-MEYER Sandrine (pouvoir à M. Lucien GASSER), M. SCHOTT Jean-Louis (pouvoir à M. Stéphane RODDE), M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel (procuration à M. Bernard JUCHS), Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, Mme TRENDEL Isabelle (pouvoir à M. André KASTLER), Mme WILLER Christèle,

Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

12^{ème} QUESTION

Participation aux travaux de dévoiement du Liesbach sur les bans de Héisingue et Blotzheim

(DELIBERATION n°2022-181)

D'importants travaux ont été nécessaires sur le Liesbach pour sécuriser les communes de Héisingue et Blotzheim du risque inondation notamment au niveau de la zone d'activités intercommunale du Liesbach mais aussi pour permettre l'extension de l'Aéroport Bâle Mulhouse en particulier au niveau de la zone 6 bis. Ces travaux ont été divisés en plusieurs tranches : la création d'un bassin de rétention, la déviation du Liesbach en amont de la route départementale (RD) 12bis, la mise en place d'un pont sous la RD et la déviation du Liesbach en aval de la RD.

Le 20 mars 2013, le Syndicat Intercommunal des Cours d'Eau des Trois Frontières, devenu Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental par mécanisme de fusion, a accepté de porter la maîtrise d'ouvrage de l'opération avec une participation des différents intéressés variable sur chaque tranche de travaux.

Des conventions ont ainsi été conclues entre les Communes de Blotzheim et Héisingue et le Syndicat stipulant notamment une prise en charge financière des travaux de déviation en amont de la RD12bis à hauteur de 60% par les communes (30 % chacune), pour un montant prévisionnel de 252 000 € HT, soit 126 000 € HT de participation par Commune. Les travaux sont en cours d'achèvement et le montant final de cette participation se monterait finalement à 157 000 €.

Il s'avère par ailleurs que l'environnement du site et les compétences des diverses parties impliquées ayant évolué depuis 2013, la participation de Saint-Louis Agglomération est sollicitée, cette déviation ayant notamment permis de libérer et de lever tout risque d'inondation sur les terrains d'implantation de la future déchetterie Ouest.

Il est ainsi proposé, en accord avec le Bureau, que Saint-Louis Agglomération, conformément à ses statuts, prenne en charge à ce titre la participation des Communes au titre des travaux de déviation en amont de la RD12bis, soit une participation financière totale de 157 000 € HT. Pour permettre le versement de ladite participation, il est nécessaire de modifier les deux conventions précitées.

Les crédits nécessaires seront inscrits au Budget principal 2023.

Ainsi, il est proposé au Conseil de Communauté :

- d'approuver la prise en charge d'une participation aux travaux de Liesbach pour un montant de 157 000 € HT à verser au Syndicat Mixte des Cours d'Eau du Sundgau Oriental ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer en conséquence les avenants aux conventions de financement des travaux du Liesbach établies initialement avec les communes de Blotzheim et Héisingue, conformément au projet ci-annexé, ainsi que tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Après délibération, le Conseil de Communauté

- approuve à l'unanimité ces propositions.

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER



Pour extrait conforme,
Saint-Louis, le 22 novembre 2022

Le Président,

Jean-Marc DEICHTM

